

Suivi du PDU de Rennes Métropole

Un bilan positif des usagers du Réseau Express Vélo

DE RENNES MÉTROPOLE

Depuis la crise sanitaire, la pratique du vélo augmente en France sur les trajets quotidiens. En 2023, 4 % des personnes¹ prennent le vélo pour aller travailler, ils étaient 2 % en 2015. Cette augmentation s'observe également avec une hausse de 5 % du nombre de passages enregistrés² par rapport à 2022 (+ 37 % par rapport à 2019).

Rennes Métropole bénéficie également de cette dynamique avec une fréquentation cyclable en hausse de 95 % entre 2019 et 2023, soit plus de 32 000 passages vélos quotidiens recensés à Rennes en 2023.³

En parallèle, la Métropole concrétise la réalisation de plusieurs tronçons du Réseau Express Vélo (REV), réseau armature du Schéma Directeur Vélo Métropolitain, avec pour objectif d'atteindre les 9 % de trajets réalisés à vélo d'ici 2030.

Dans la poursuite des travaux menés auprès des usagers sur les aménagements post-covid en 2022⁴, l'enquête réalisée par l'Audiar en 2023 auprès des usagers du REV, apporte un éclairage sur l'impact des infrastructures cyclables dans les comportements de mobilité des habitants. Elle recense également leurs attentes afin d'améliorer les conditions d'usage de la pratique cycliste sur le territoire.

LE RÉSEAU EXPRESS VÉLO (REV)

14 liaisons cyclablesreliant Rennes et
15 communes
de 1^{ère} couronne**53 km**réalisés en 2024
sur 100 km attendus**7 000****passages journaliers**
en franchissement
de la rocade rennaise
en 2023**1 trajet sur 2** réalisé
en heure de pointe**34,5 €** par an et par habitantconsacré à la politique
cyclable métropolitaine
(contre 21 € en 2020)

Source : Rennes Métropole.

**9 cyclistes sur 10**estiment
que les aménageurs
du REV facilitent
les trajets à vélo

Source : Enquête Audiar réalisée auprès de 1 000 enquêtés - 2023.

¹ Source : Enquête annuelle de recensement 2023, Insee

² Source : Plate-forme nationale des fréquentations, Vélos & Territoires - 2023.

³ Source : Comptages réalisés sur la Ville de Rennes.

⁴ Pratique vélo et urbanisme tactique, premiers enseignements des aménagements post-covid - Audiar - 2022.

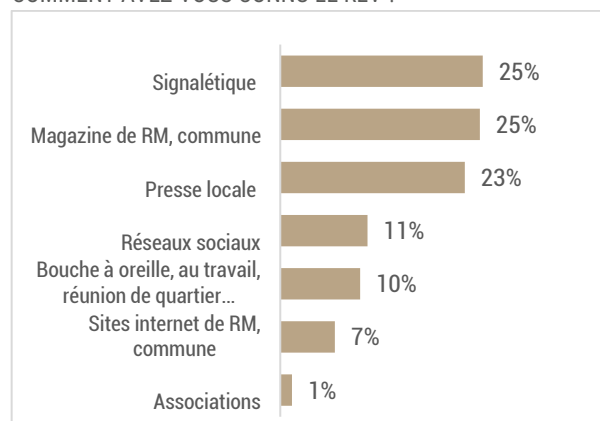
LE RÉSEAU EXPRESS VÉLO (REV) EN ACTION

Le Réseau Express Vélo (REV) est inscrit dans la stratégie mobilité de Rennes Métropole, à travers le Plan de Déplacements Urbains (PDU) 2019-2030. Il constitue 20 % de l'armature du Schéma Directeur Vélo Métropolitain qui recense au total 500 km de liaisons cyclables. La réalisation des 100 km du REV permettra de relier Rennes aux communes de la première couronne rennaise grâce à la création de 15 itinéraires continus et sécurisés.

En 2024, 53 km d'aménagements du REV ont été achevés. Ces infrastructures sont facilement repérables grâce à une signalétique dédiée. L'utilisateur peut ainsi circuler à vélo en toute sécurité sur des pistes cyclables séparées de la route, à double circulation et sans interruption.

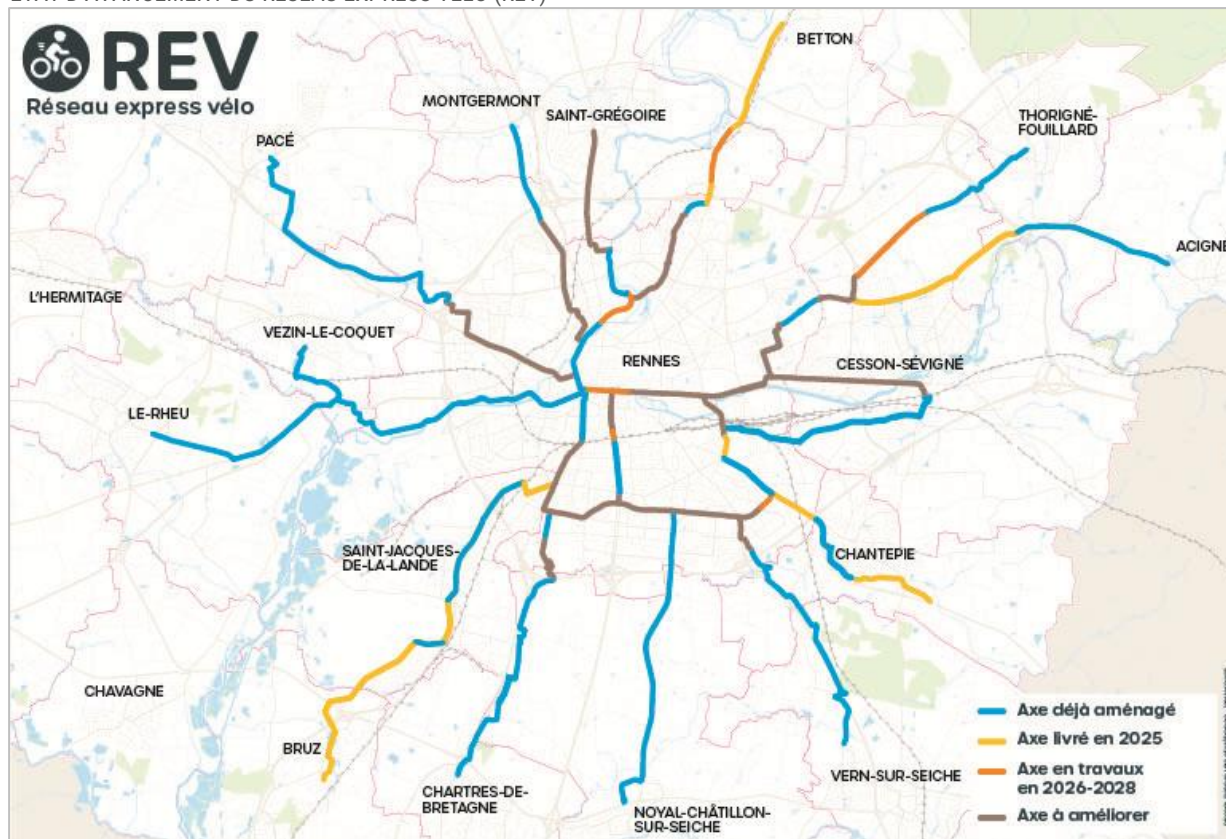
La lisibilité du REV est confirmée par 72 % des enquêtés qui connaissent le REV grâce à la signalétique dédiée, et la communication engagée par différents canaux tels que la presse écrite locale (Ouest France, Le Télégramme...), les sites internet de Rennes Métropole ou des communes ainsi que les réseaux sociaux.

COMMENT AVEZ-VOUS CONNU LE REV ?



Source : Enquête auprès des usagers du REV – 2023 – Audiar.

ÉTAT D'AVANCEMENT DU RÉSEAU EXPRESS VÉLO (REV)



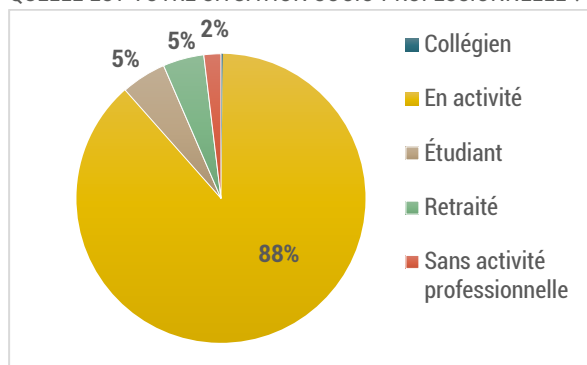
Source : Rennes Métropole – 2025

UNE DIVERSITÉ D'USAGERS ET D'USAGES DU REV

Une grande majorité d'utilisateurs en activité

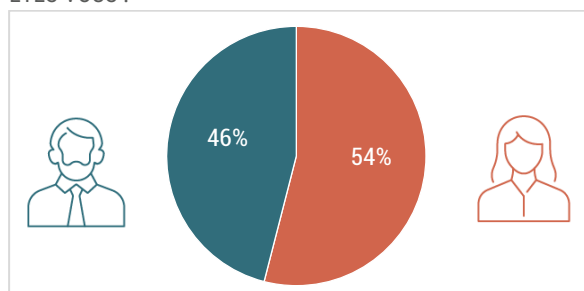
L'échantillon des cyclistes enquêtés est représenté par une majorité d'actifs dont près de 70 % appartiennent à la catégorie des cadres et professions intellectuelles supérieures. Plus de 90 % des enquêtés résident sur le territoire métropolitain dont plus de la moitié en dehors de Rennes. Autant de femmes que d'hommes ont répondu au sondage, montrant ainsi l'attrait croissant de la pratique du vélo. 34 % des cyclistes utilisent le Vélo à Assistance Électrique (VAE) qui est davantage emprunté par les femmes (39 % contre 29 % par les hommes).

QUELLE EST VOTRE SITUATION SOCIO-PROFESSIONNELLE ?



Source : Enquête auprès des usagers du REV – 2023 –Audiar.

ÊTES-VOUS :



Source : Enquête auprès des usagers du REV – 2023 –Audiar.

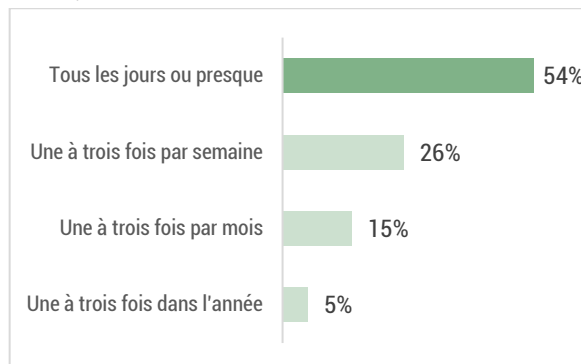
... Et plutôt aguerris à la pratique du vélo

Différents profils de cyclistes se distinguent en fonction de la fréquence d'utilisation du vélo comme moyen de déplacement, à savoir :

- **Le cycliste aguerrri (tous les jours ou presque)** pratiquant le vélo au minimum 3 à 4 fois par semaine. Il représente plus de la moitié des répondants (54 %).

- **Le cycliste régulier** pratiquant jusqu'à 2 fois par semaine, soit 26 % des répondants.
- **Le cycliste occasionnel** pratiquant quelquefois par mois (15 % des répondants).

À QUELLE FRÉQUENCE FAITES-VOUS DU VÉLO ACTUELLEMENT ?



Source : Enquête auprès des usagers du REV – 2023 –Audiar.

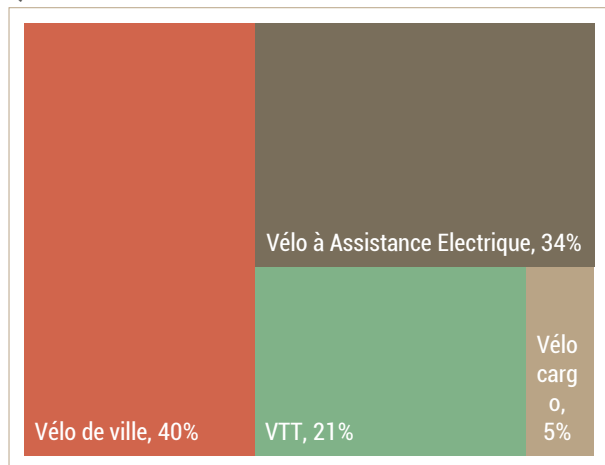
Globalement, ce sont des cyclistes réguliers que l'on voit circuler sur les itinéraires du REV. Et dans ce panel d'usagers dits réguliers, on voit apparaître de « nouveaux utilisateurs réguliers du vélo » avec 25 % d'entre eux qui font du vélo depuis 1 an à 3 ans et 11 % depuis moins d'un an.

Une variété de vélos utilisés

Le développement du Vélo à Assistance Électrique (VAE) a engendré une augmentation des distances de déplacements à vélo. Même si le vélo musculaire, type vélo de ville, reste l'équipement le plus utilisé, la variété des équipements concourt à une pratique cyclable croissante. Le service de location vélo de courte durée proposé par Rennes Métropole à la Maison du Vélo met à disposition une flotte de près de 200 vélos de 11 types d'équipements différents. Avec 2 880 jours de location enregistrés en 2023, ce service se stabilise et fonctionne principalement les week-ends et vacances. En revanche, le service de location de VAE longue durée continue d'être attractif. 16 % de souscriptions supplémentaires ont été enregistrées entre 2019 et 2023 avec un taux de rachat important (46 % en 2021).

En 2023, le VAE représente 30 % des vélos vendus en France soit plus de 660 000, et près de 60 % du chiffre d'affaires total du marché avec une augmentation de 28 % entre 2020 et 2021. Même si le nombre de vélos vendus a baissé de 20 % entre 2021 et 2023, pour autant le prix moyen du VAE a baissé année après année. En 2021, il était ainsi 4 % moins cher qu'en 2020.

QUEL TYPE DE VÉLO UTILISEZ-VOUS EN GÉNÉRAL ?

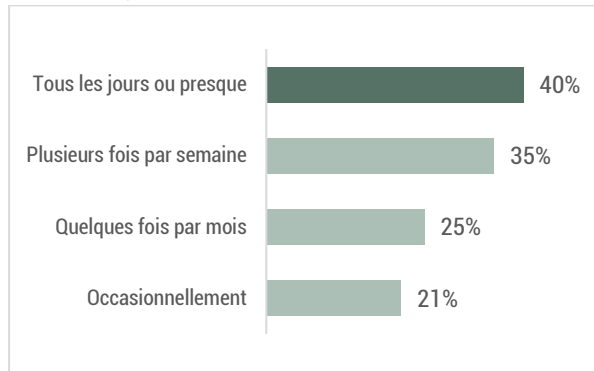


Source : Enquête auprès des usagers du REV – 2023 –Audiar.

Une pratique régulière du REV

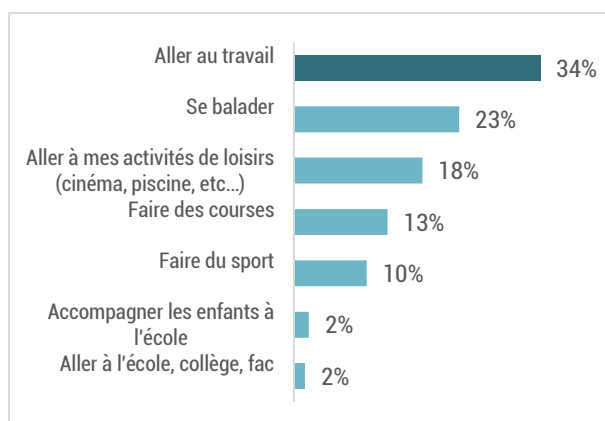
Près de 85 % des interviewés ont déjà circulé sur les itinéraires du REV, avec plus de 70 % qui le pratiquent plusieurs fois par semaine, voire quotidiennement. Leur motif principal est de se rendre au travail (34 %), mais également pour d'autres déplacements non contraints, comme les loisirs (18 %) ou la balade (23 %).

EN GÉNÉRAL, À QUELLE FRÉQUENCE PRATIQUEZ-VOUS LE REV ?



Source : Enquête auprès des usagers du REV – 2023 –Audiar.

POUR QUEL TYPE DE TRAJET EMPRUNTEZ-VOUS GÉNÉRALEMENT LE REV ?



Source : Enquête auprès des usagers du REV – 2023 –Audiar.

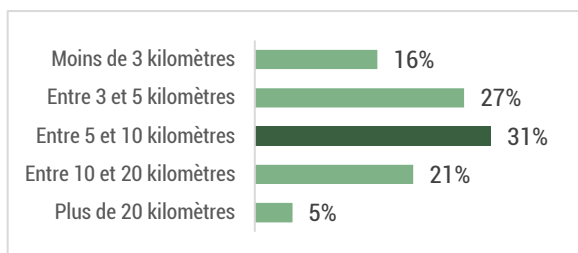
Des trajets qui s'allongent

Un tiers des interviewés parcourent en moyenne entre 5 et 10 km sur un trajet aller, et 27 % entre 3 et 5 km. À noter que plus de 20 % des cyclistes réalisent quotidiennement entre 10 et 20 km de vélo hors week-end. Ces distances reflètent le développement des Vélos à Assistance Électrique (VAE) qui permettent de réaliser des parcours plus longs quotidiennement.

Les hommes réalisent des trajets quotidiens plus longs, sauf entre 5 et 10 km où la proportion est plus forte chez les femmes, plus enclines à utiliser les VAE et les hommes davantage les VTT.

40 % des déplacements réalisés en VAE sont utilisés sur des trajets compris entre 5 et 10 km aller, 26 % pour des distances comprises entre 10 et 20 km.

SUR UN TRAJET QUOTIDIEN ALLER (HORS WEEK-END), COMBIEN DE KILOMÈTRES RÉALISEZ-VOUS À VÉLO ?



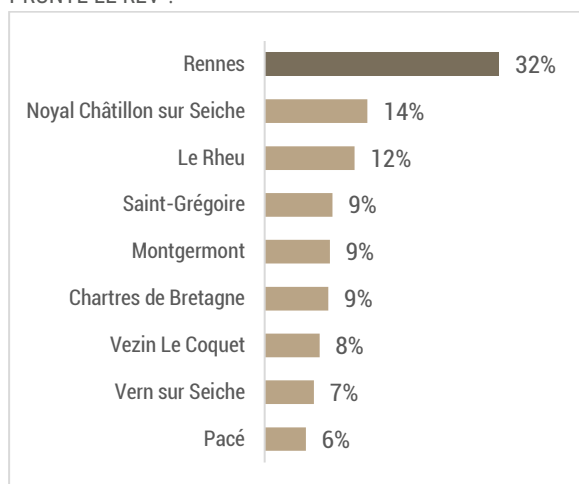
Source : Enquête auprès des usagers du REV – 2023 –Audiar.



DES TRAJETS À VÉLO AMÉLIORÉS GRÂCE AU REV

Plus de 60 % des cyclistes enquêtés réalisent des trajets entre Rennes et les communes limitrophes telles que Noyal-Châtillon-sur-Seiche ou Le Rheu. Le REV répond ainsi aux objectifs attendus en offrant des trajets sécurisés et continus sur des distances moyennes de 10 km aller-retour acceptables à vélo.

DEPUIS OU VERS QUELLE(S) COMMUNE(S) AVEZ-VOUS EMPRUNTÉ LE REV ?



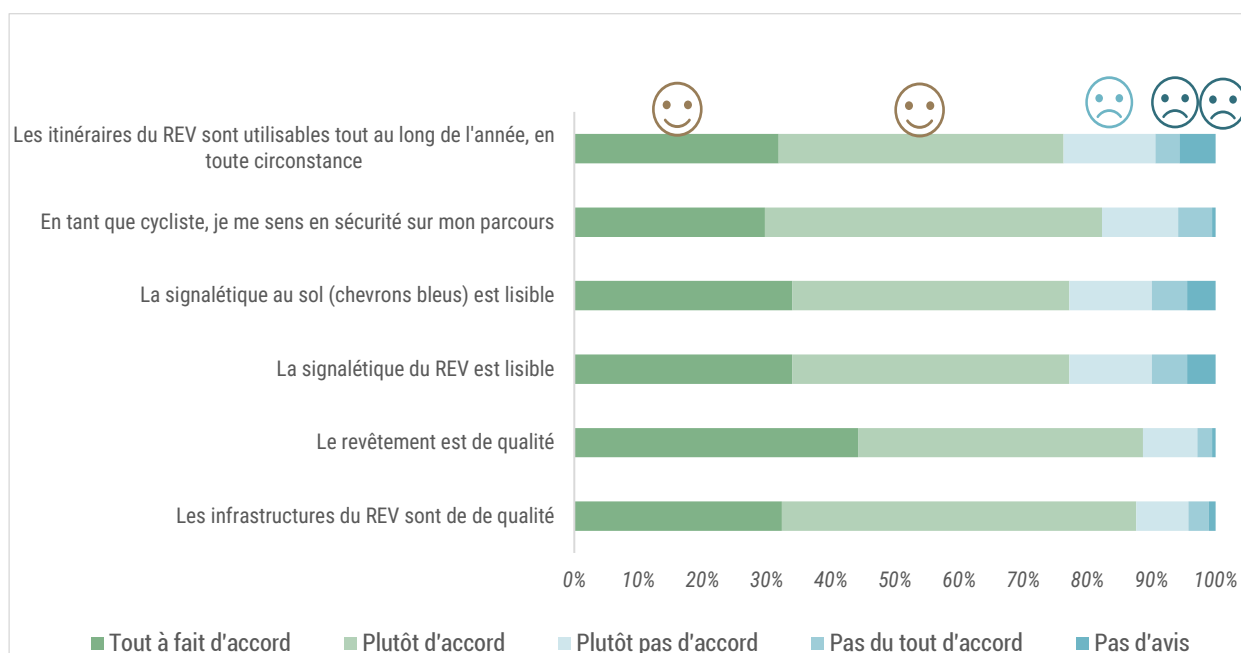
Source : Enquête auprès des usagers du REV – 2023 – Audiar.

Des usagers satisfaits de la qualité des aménagements du REV

Les utilisateurs des infrastructures du REV sont globalement satisfaits des itinéraires proposés, sur différents points. Ils considèrent qu'ils sont praticables tout au long de l'année et qu'ils rendent le déplacement sécurisé. La signalétique verticale et horizontale offre une bonne lisibilité des parcours. Enfin, la qualité de l'infrastructure et son revêtement permettent un confort d'usage quotidien.



POUR CHACUNE DES AFFIRMATIONS SUIVANTES, ÊTES-VOUS : TOUT À FAIT D'ACCORD, D'ACCORD, PLUTÔT PAS D'ACCORD OU PAS DU TOUT D'ACCORD :

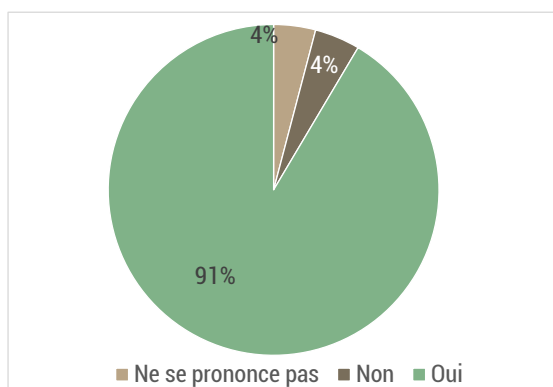


Source : Enquête auprès des usagers du REV – 2023 – Audiar.

Le développement des infrastructures du REV incite à pratiquer davantage le vélo

L'amélioration des conditions de déplacements à vélo génère de la satisfaction de la part des usagers. En effet, 90 % des répondants s'accordent à dire que les aménagements du REV facilitent leurs trajets à vélo. Leur implantation a modifié l'itinéraire de nombreux usagers qui seraient prêts à réadapter leur trajet si d'autres aménagements venaient à être installés à proximité.

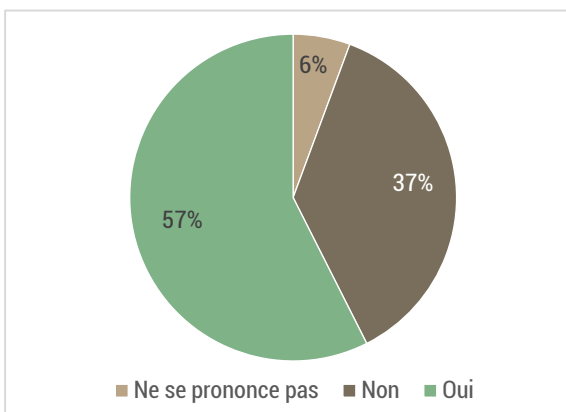
DE VOTRE POINT DE VUE, CES AMÉNAGEMENTS FACILITENT-ILS VOS TRAJETS À VÉLO



Source : Enquête auprès des usagers du REV – 2023 – Audiar.

Les infrastructures du REV ont fait évoluer la pratique cyclable de plus de la moitié des répondants.

EST-CE QUE LES AMÉNAGEMENTS DU REV ONT FAIT ÉVOLUER VOTRE FAÇON DE VOUS DÉPLACER ?

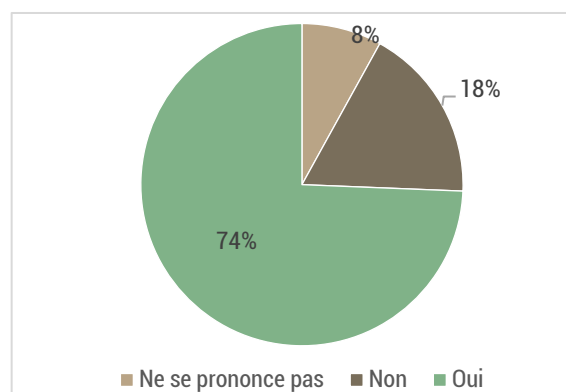


Source : Enquête auprès des usagers du REV – 2023 – Audiar.

Trois quarts des répondants estiment développer leur pratique cyclable grâce au déploiement du REV.

À l'échelle nationale, 60 % des cyclistes enquêtés⁵ se sentent en confiance pour réaliser leurs trajets du quotidien à vélo, mais pour 50 % d'entre eux, à la condition d'avoir des pistes cyclables pour rouler à l'écart des voitures.

À L'AVENIR, AVEC LE DÉPLOIEMENT DU RÉSEAU VÉLO, PENSEZ-VOUS DAVANTAGE DÉVELOPPER VOTRE PRATIQUE CYCLISTE ?

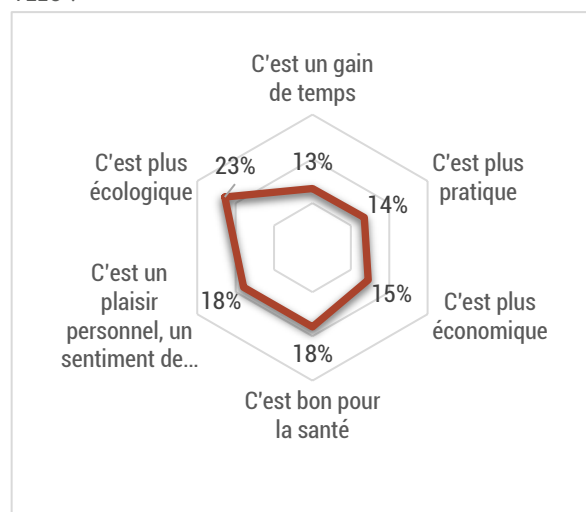


Source : Enquête auprès des usagers du REV – 2023 – Audiar.

Des raisons multiples concourent à vouloir faire du vélo

Plusieurs facteurs favorisent la pratique du vélo aujourd'hui. D'après le sondage, les cyclistes utilisent le vélo, car c'est avant tout un mode non polluant (23 % des sondés), puis une activité bonne pour la santé (18 %) et un plaisir personnel (18 %). Les avantages financiers, le gain de temps et le côté pratique viennent en second lieu.

POUR QUELLES RAISONS FAITES-VOUS PRINCIPALEMENT DU VÉLO ?



Source : Enquête auprès des usagers du REV – 2023 – Audiar.

⁵ Enquête nationale réalisée par Opinionway pour la FUB en 2022 auprès d'un panel de 1 040 personnes représentatif de la population française.

POUR ALLER PLUS LOIN

DAVANTAGE DE SÉCURITÉ

Circuler à vélo en toute sécurité reste une des priorités d'actions exprimées par les interviewés. La sécurisation des itinéraires, leur entretien et le développement des stationnements vélos sécurisés sont les principales actions qui inciteraient davantage à la pratique cyclable. La dernière édition du Baromètre Vélo de la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB) réalisée en 2022 révèle également que la sécurité et le confort sont toujours au cœur des préoccupations des cyclistes. Dans cette enquête, le trafic motorisé est considéré comme gênant pour trois quarts des personnes. La sécurité recueille la plus mauvaise note (2.8 points sur 6), juste derrière le confort. Toutefois, un tiers des répondants jugent que la situation s'est améliorée. En effet, Rennes termine dans ce sondage sur le podium en troisième position derrière Grenoble et Strasbourg, et continue de progresser : plus de huit rennais sur dix ont exprimé un souhait d'amélioration.

POUR SUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DES LIAISONS ENTRE LES COMMUNES

Les communes interrogées ont exprimé les bénéfices des infrastructures du REV pour le développement du vélo. Elles souhaitent désormais que soient développées les liaisons entre les communes de « bassins de vie » afin de faciliter les déplacements de proximité, de loisirs, la balade (par exemple : Vezin-le-Coquet, Les Étangs

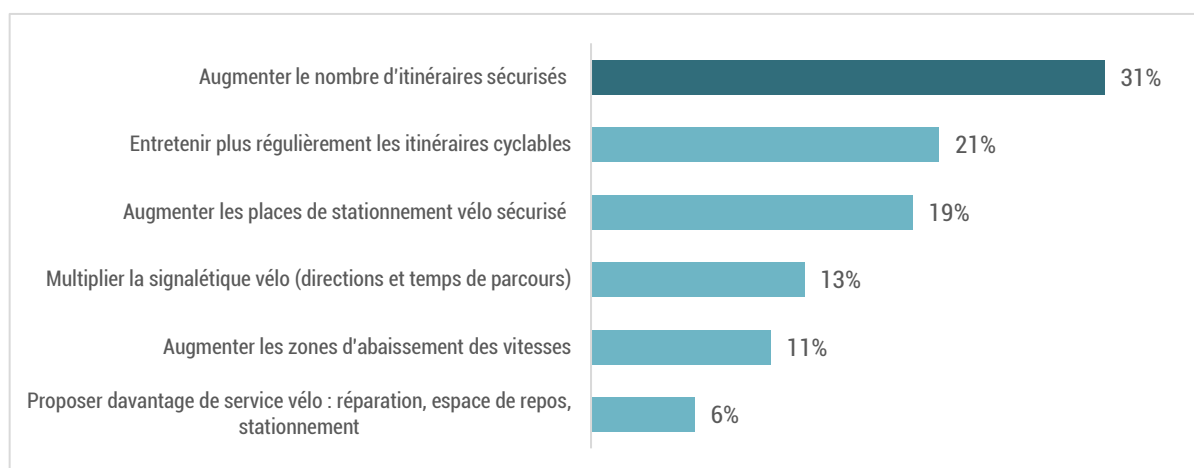
d'Apigné). Leurs concitoyens souhaitent pouvoir rejoindre les équipements de proximité (écoles, équipements sportifs et de loisirs...) de manière sécurisée et en autonomie pour leurs enfants.

L'amélioration des franchissements de la seconde ceinture rennaise (RD 29, RD 34...), les routes nationales (RN 12) restent une priorité pour sécuriser le parcours. L'apaisement des vitesses (ville à 30), les aménagements séparatifs, la continuité des aménagements cyclables facilitent la cohabitation entre les usagers, auxquelles les communes sont attentives, notamment dans leurs centres-villes.

UN EFFORT DE COMMUNICATION À RENFORCER

La communication à l'échelle locale avec l'appui des associations de promotion du vélo et le renforcement à la sensibilisation auprès des habitants sont des conditions nécessaires pour accompagner les usagers vers la pratique cyclable. La Maison mobile ou les antennes locales permettent d'être au plus près des besoins des habitants. Notamment, le soutien vers certains publics captifs du vélo (accès à l'équipement ou à la pratique cyclable) nécessite un encadrement spécifique, que les associations portent localement, avec l'appui de Rennes Métropole. L'accompagnement au changement de comportements de mobilité est une orientation majeure du Plan de Déplacements de Rennes Métropole 2019-2030, sur laquelle les associations de promotion du vélo et les communes rappellent l'importance de ces actions dans le développement de la pratique du vélo.

SELON VOUS, QUELLES SERAIENT LES ACTIONS QUI VOUS INCITERAIENT DAVANTAGE À PRATIQUER LE VÉLO SUR RENNES MÉTROPOLE ?



Source : Enquête auprès des usagers du REV – 2023 – Audiar

Focus méthodologique

La présente note repose sur les résultats d'une enquête diffusée en ligne entre octobre et décembre 2023, qui a recueilli plus de 1 000 réponses afin d'évaluer les effets du déploiement des infrastructures du REV sur les comportements de mobilité des habitants. Cette évaluation vise à identifier les profils d'usagers, du plus aguerri au néo-cycliste, mesurer les conditions d'usage de leur pratique cycliste et comprendre les choix qui les ont amenés pour certains à tendre vers la pratique cycliste.

Elle a été complétée par des entretiens menés auprès des 8 communes concernées par une liaison du REV opérationnelle au moment de la réalisation de l'étude : Le Rheu, Pacé, Montgermont, Noyal-Châtillon-sur-Seiche, Saint-Armel, Vezin-le-Coquet, Saint-Erblon et Vern-sur-Seiche.

Les associations locales de promotion du vélo (Rayons d'Actions, Roazhon Mobility, La Petite Rennes, La Maison du Vélo, Le Rheu à Vélo et La Pompe à Vélo) et les référents techniques de Rennes Métropole en charge de la mise en œuvre des liaisons REV ont également été auditionnés.

Ces entretiens qualitatifs permettent de comprendre l'appropriation de la politique cyclable métropolitaine par les élus locaux, les associations d'usagers et techniciens, d'identifier les freins et leviers ainsi que les axes d'amélioration pour faciliter les déplacements à vélo sur le territoire.



Source : Visuel de l'enquête réalisée auprès des habitants – Réalisation Audiar – 2024.



REMERCIEMENTS

L'Audiar tient à remercier les communes et les associations de promotion du vélo qui ont chacun apporté leur contribution et leur expertise pour enrichir cette étude.

POUR EN SAVOIR +

Tableau de bord de suivi du PDU 2019-2030 de Rennes Métropole, mars 2025, Audiar.

Pratique vélo et urbanisme tactique. Premiers enseignements des aménagements post-Covid, février 2022, Audiar.



Agence d'urbanisme de Rennes

3 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz
CS 40716 – 35207 RENNES Cedex 2
02 99 01 86 40 – www.audiar.org
communication@audiar.org

RÉDACTION

Séverine GROULD

DIRECTION DE LA PUBLICATION

Alain BÉNESTEAU

2025-1402-EXT-089